

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Séminaire organisé dans le cadre de la lutte contre la vie chère**

Dans la continuité des actions déjà menées en matière de lutte contre la vie chère en Martinique et dans les territoires d'outre-mer, avec l'Oudinot du pouvoir d'achat, la commission d'enquête parlementaire sur le coût de la vie dans les collectivités d'outre mer et l'accord annuel de modération des prix des produits de grande consommation, le préfet a réuni le mardi 19 décembre dernier, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement à l'occasion d'un séminaire, afin de faire le point sur l'avancement de ces initiatives et faire émerger des propositions et des mesures concrètes permettant de répondre aux attentes des consommateurs.

Une rencontre avec la mise en place de 3 ateliers :

1. Évaluation du dispositif BQP et pistes d'amélioration
2. Valorisation de la production locale et augmentation de la part des produits locaux
3. Optimisation de la chaîne d'approvisionnement participant à la diminution des prix des produits de première nécessité

Les échanges entre les participants ont permis de mettre en lumière des réflexions communes et de programmer plusieurs axes de travail dans le cadre de l'OPMR, pour l'année 2024 avec pour objectifs :

- l'implication de l'ensemble des acteurs dans une volonté de contribuer et d'aboutir à une baisse durable des prix ;
- la nécessité de transparence pour les consommateurs et les acteurs notamment pour ce qui concerne le Bouclier Qualité Prix.

La mobilisation de l'État dans la lutte contre la vie chère aux côtés des élus et des collectivités reste une priorité. C'est dans ce sens que le préfet s'est exprimé dans un courrier du 15 décembre en réponse à la demande du président du conseil exécutif de la collectivité territoriale sur ce sujet qui nous préoccupe tous.